

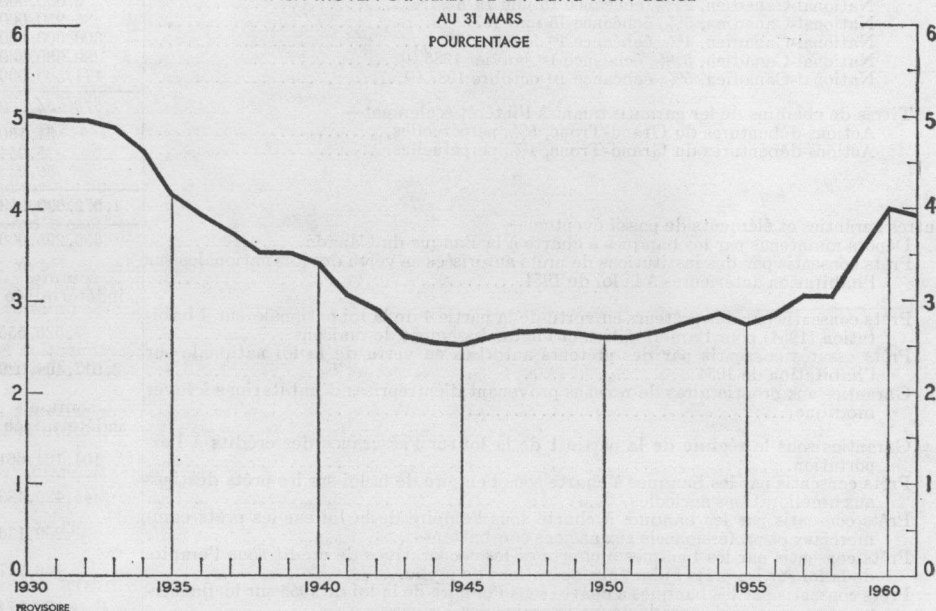
les ventes par soumission. Le rendement des bons du Trésor à un an, émis le 1^{er} juin 1960, était de 3.39 p. 100.

Le tableau suivant indique les rendements maximums et minimums, ainsi que ceux de la dernière émission des bons à trois mois (années financières terminées le 31 mars de 1957 à 1961 inclusivement) et des bons à six mois (années financières 1959-1960 et 1960-1961):

TABLEAU 61
RENDEMENTS DES BONS DU TRÉSOR VENDUS PAR SOUMISSION

Année financière terminée le 31 mars	Maximum	Minimum	Dernière émission
Bons à trois mois—	p. 100	p. 100	p. 100
1957.....	3.81	2.40	3.70
1958.....	4.08	2.27	2.27
1959.....	4.30	0.87	4.30
1960.....	6.16	3.01	3.01
1961.....	3.95	1.68	3.21
Bons à six mois—			
1960.....	6.87	3.23	3.23
1961.....	4.07	1.99	3.37

TAUX MOYEN D'INTÉRÊT DE LA DETTE NON ÉCHUE



Dettes indirectes ou passif éventuel

Outre la dette directe qui figure au bilan, le gouvernement a assumé certaines obligations indirectes ou éventuelles. Ces obligations portent sur les titres des chemins de fer Nationaux du Canada, garantis quant au principal et à l'intérêt, ou quant à l'intérêt seulement, ainsi que sur un certain nombre de garanties diverses, surtout à l'égard des prêts assurés consentis par les banques à charte et autres institutions de prêt autorisées, en vertu de la loi nationale de 1954 sur l'habitation, des dépôts maintenus par les banques à charte à la Banque du Canada, des avances bancaires à la Commission canadienne du blé, des avances consenties en vertu de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, et des prêts consentis par les banques en vertu de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.